



MAIRIE de SAINT-EMILION

Département de la Gironde Arrondissement de Libourne  
BP101 33330 SAINT-EMILION Tél.05 57 24 72 09 Fax. 05 57 24 69 17  
accueil@ville-saintemilion.fr www.saint-emilion.org

Saint-Emilion, le 20 mai 2020

Cher(e) Collègue,

J'ai le plaisir de vous informer que conformément aux article L 2121-7, L 2121-10, L 2121-11, L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal se réunira en session extra-ordinaire, à **la Salle Gothique**, le :

**LE JEUDI 28 MAI 2020 A 18 H 00**

### **Ordre du jour**

- 1 - Installation du Conseil Municipal
- 2 - Election du Maire
- 3 - Détermination du nombre des Adjoints au Maire
- 4 - Suspension de séance et Election des Adjoints
- 5 - Lecture de la Charte de l'Elu local par le Maire élu
- 6 - Fixation des indemnités de fonctions du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux délégués
- 7 - Détermination des délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 et pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire prévu à l'article L 3131-12 du Code de la Santé Publique déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi du 23 Mars 2020, j'ai décidé, pour assurer la tenue de la réunion du conseil dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, que celle-ci se déroulera à la **Salle Gothique et un nombre de 10 personnes maximum seront autorisées à y assister.**

En vertu de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020 et de la circulaire du 15 Mai 2020, je vous serai reconnaissant de bien vouloir porter un masque individuel et vous munir d'un stylo personnel pour signer la feuille d'émargement. Du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition et tout le mobilier sera soigneusement désinfecté.

Vous disposez de la possibilité de vous faire représenter, vous trouverez, sous ce pli, un modèle de procuration. Sachez qu'exceptionnellement, un conseiller peut être porteur de deux pouvoirs.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance,

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,

  
Bernard LAURET